



SYNDICAT SAINT-NAZAIRE
ET RÉGION

LA CFDT EXIGE DU PATRONAT QU'IL ASSUME SES RESPONSABILITES ! LA CFDT SIGNE LE RELEVÉ DE CONCLUSIONS.

Réuni les 12 et 13 mars 2014, le Bureau National de la CFDT a décidé à l'unanimité de signer le relevé de conclusions des réunions paritaires du 28 février et du 5 mars 2014 portant sur le volet engagement des partenaires sociaux du Pacte de responsabilité.

Le relevé reprend des points essentiels revendiqués par la CFDT :

- Engagements chiffrés **sur l'emploi** par contractualisation dans les branches,
- Engagements **sur la montée en compétence et en qualification** et reconnaissance dans les classifications,
- Engagements sur le **suivi des marges de manœuvre pour l'investissement**,
- Engagement sur le **déploiement des différents dispositifs du pacte par le dialogue social** à tous les niveaux (interprofessionnel national, branches, entreprises, territoires).

Au final, le relevé de conclusions prévoit, « *dès lors que la trajectoire de baisse des prélèvements sociaux et fiscaux sera précisément définie par les pouvoirs publics* », que les branches professionnelles mèneront « *des discussions aboutissant à un relevé de conclusions signé ou des négociations en vue d'aboutir à un accord* » pour définir « *des objectifs quantitatifs et qualitatifs* ». Ceux-ci porteront sur l'emploi (recrutement, création, maintien) avec une attention particulière portée aux jeunes et aux seniors. Ils concerneront aussi la montée en compétences et en qualification des salariés, que les branches prendront en compte dans leurs négociations sur les classifications (**dans la Métallurgie, les grilles de classifications n'ont pas évolué depuis 1975 !**).

La CFDT est restée intransigeante sur ses objectifs d'obtenir des engagements chiffrés, des engagements sur l'emploi, des engagements sur l'investissement et surtout des engagements contractualisés dans les branches. Il s'agit maintenant pour le gouvernement de faire connaître très rapidement ses intentions sur les baisses des prélèvements et de **fixer un calendrier de mise en œuvre du Pacte**.

La CFDT sera très vigilante à l'égard du patronat et du gouvernement sur la concrétisation du Pacte dans les branches et les entreprises et sur le suivi de la trajectoire de baisse des prélèvements dans le respect des engagements des entreprises via l'observatoire tripartite.

Pour la CFDT, **ce relevé de conclusions s'inscrit dans la dynamique engagée dans les trois accords interprofessionnels signés en 2013** et permet d'aller plus loin dans le dialogue social et économique, facteur d'emploi et de compétitivité.

Pour la CFDT, le relevé de conclusions « n'est qu'un premier pas. Reste tout le travail avec l'État sur le financement de la protection sociale », avant la prochaine date butoir de la conférence sociale.